L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

LA NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 26 OCTOBRE.

OPELOUSAS & ATTAKAPAS

Pour les Attakapas,

Se reliant avec le Chemin-de-Fer des Opelousas de la Nile Orléans.

Le bateau à vapeur TECHE, capitaine B. B. Trimble, part de Brashear City tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à l'arrivée des cars.

Il part de la Nouvelle Iberie tous les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS de chaque semaine, à la première heure des marées. Pour fret ou passage, s'adresser à

A. B. CHARPENTIER,
Rue de la Douane, No 62,
ou à
E. MONTAGNE, Jr.,
Rue St Louis, No 21.

30 août—tds

POUR VERMILLIONVILLE—Départ samedi, 28 courant, à 5 h P. M. Le bateau à vapeur ANY ONE, d'un tirant d'eau, capt. J. W. Condon, commis H. E. Wise, prendra du fret et des passagers pour Vermilion, Fort Fourr, Abbeville, Fox Hood, Bracshear City, la Rade de Berwick et tous les points intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

E. MONTAGNE, Jr., rue St. Louis, No 21,
J.D. WILBANKS & CO, rue Lafayette Nord,
PIERNIS MARTIN, à Lafayette.

N. B.—Le bateau en question connaît comme No 1 au bureau d'assurance. 26ont—

Jours de départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Pour Washington, Opelousas, Fort Berré et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Courtableau et la rivière à la Glaise. Le bateau à vapeur GLEONA, capitaine Ch. Pickett, commis H. Hudson. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. MONTAGNE Jr.,
rue St Louis No 21,
J. S. PAGAUD, agent d'assurances,
24—1 oct m Rue de la Commune, No 17.

BAYOU LAFOURCHE.

Jours de départ tous les mercredis et samedis à 5 heures du soir.—Pour Donaldsonville, Thibodaux, Paincourtville, Napoleonville, Brashear City et tous les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la Côte.—Le steamer LAFOURCHE, capitaine Dan J. Fleury, D. A. Wade commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY.
Rue Tchoupitoulas, No 3.
1 oct—1m No 3, Tchoupitoulas

BAYOU SARAH

POUR BAYOU SARA.—Paquebot régulier du Bayou Sara. Deux fois par semaine.—Pour Bayou Sara, Fort Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les points intermédiaires.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine V. S. Brandon, commis A. D. Dupuy, part de la Nouvelle Orléans, rue Julia-street, tous les LUNDIS, à 5 heures du soir, et les VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

CELLOS & GOODWYN, rue du Camp No 27
J. B. PAGAUD, agent pour les assurances
Rue de la Commune, No 17.

PAQUEBOT DU BAYOU SARA.—Jours de départ.—Tous les LUNDIS à deux heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour le Bayou Sara, Fort Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte.

Le superbe paquebot NINA SIMMES capitaine W. E. Wood, commis Leo Bayhi et George Francisci, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY.
21 oct—1m No 3, rue Tchoupitoulas.

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P. M. et SAMEDI, à midi.

—Pour Fort Adams, Bayou Sara, Fort Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les ateliers intermédiaires. Le bateau à vapeur, magnifique et bien neuf, SARATOGA, Saml Aviles, commandant, et J. A. Richard et Harry McGrindle commis, partira comme il est indiqué ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY.
10 oct—1m No. 3 Tchoupitoulas

VICKSBURG.

VICKSBURG.—Paquebots réguliers seront à bord comodatrice de la Nouvelle Orléans et de Vicksburg.—Départ tous les MARDIS, à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur GEN. J. A. QUITMAN, capitaine John W. Cannon, commis John T. Roberts et A. Ryley.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur GEN. J. A. QUITMAN, du merchant, pour aussi qu'il est ci-dessus. Le bateau à vapeur MERCHANT, capitaine Nathan Ryan, commis Vicksburg et Vicksburg et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

CUMAUX & SUBLS, Agents,
Rue du Canal, No 29.
Ex BLANCHIN & GIRAUD,
13 Nouvelle Levée.
A. CAJAC, 98 St Louis.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.—Pour Washington, Opelousas, Fort Berré et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Courtableau et la rivière à la Glaise. Le bateau à vapeur IRENE, capitaine Hutchinson, commis H. Hudson. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. MONTAGNE Jr.,
rue St Louis No 21.
J. S. PAGAUD, agent d'assurances.
24—1 oct m 9, Fulton street.

BAYOU LAFOURCHE.

Jours de départ tous les mercredis et samedis à 5 heures du soir.—Pour Donaldsonville, Thibodaux, Paincourtville, Napoleonville, Brashear City et tous les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la Côte.—Le steamer LAFOURCHE, capitaine Dan J. Fleury, D. A. Wade commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY.
Rue Tchoupitoulas, No 3.
10 oct—1m No 3 Tchoupitoulas.

BAYOU SARAH

POUR BAYOU SARA.—Paquebot régulier du Bayou Sara. Deux fois par semaine.—Pour Bayou Sara, Fort Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les points intermédiaires.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine V. S. Brandon, commis A. D. Dupuy, part de la Nouvelle Orléans, rue Julia-street, tous les LUNDIS, à 5 heures du soir, et les VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

CELLOS & GOODWYN, rue du Camp No 27
J. B. PAGAUD, agent pour les assurances
Rue de la Commune, No 17.

PAQUEBOT DU BAYOU SARA.—Jours de départ.—Tous les LUNDIS à deux heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour le Bayou Sara, Fort Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte.

Le superbe paquebot NINA SIMMES capitaine W. E. Wood, commis Leo Bayhi et George Francisci, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY.
21 oct—1m No 3, rue Tchoupitoulas.

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P. M. et SAMEDI, à midi.

—Pour Fort Adams, Bayou Sara, Fort Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les ateliers intermédiaires. Le bateau à vapeur, magnifique et bien neuf, SARATOGA, Saml Aviles, commandant, et J. A. Richard et Harry McGrindle commis, partira comme il est indiqué ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY.
10 oct—1m No. 3 Tchoupitoulas.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.—Bateau à vapeur MARINTA, capitaine T. F. Lombard, commis A. E. Owen, White Turner et Charles Orr.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.—Le merveilleux bateau à vapeur MARINTA, de merchant, pour aussi qu'il est dit ci-dessus. Le bateau à Baton Rouge se dirige le matin, à Natchez le dimanche soir et à Vicksburg tous les mercredis à 8 heures du soir et dessus le fleuve le jeudi.

Ces paquets ont pendant du fait et des passagers pour Natchez et à Sirian Lake avec le plus grand empressement sur des paquebots de première classe à Vicksburg. Les Lake-Sara de supérieure sous le rapport du confort, de la rapidité et de sûreté, et les tableaux sur leurs tables tout ce que le marché peut offrir de mieux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

CELLOS & GOODWYN, 9 rue Fulton.
HITE & MURDOCK, Rue Gravier
SAMPTON Rue Poydras
J. G. WILGANKS, rue Tchoupitoulas.

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir.—Paquebot régulier du mardi.—POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. White, commis Geo. A. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN A. STYNSON agent,
rue Front No 7,
L. BAYHI, rue Bienville No 16, au bar
ou à TITUS & GWARTNEY,
1 oct—1m rue Tchoupitoulas No 3

BAS DU FLEUVE.

Paquebot régulier du bas du fleuve.—Départ tous les samedis.—Jour de départ, tous les MERCREDIS et les SAMEDIS à 10 heures du matin.—Le beau bateau à vapeur MITTIE STEPHENS, neuf et bien neuf, capitaine Leo Bayhi partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. pour les Forts et tous les SAMEDIS à 10 heures A. M. pour les Forts et LUNDIS. Fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
Rue Tchoupitoulas, No 3.
ou à FIRMIN MARTIN,
Rue de la Vieille Levee, No 145

ETAT DE LA LOUISIANE
Bureau de l'Exécutif.
Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée par J. B. Blache pour la convocation de ses amis pour officier comme conseiller dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir :

1o—Un bon en date du 18 juin 1856 pour $10,000 signé par J. E. Blache, comme principal, et Venedi B. Blache, comme caution.

2o—Un bon en date du 11 novembre 1859, pour le même montant, signé par J. E. Blache, comme principal et Venedi Blache, comme caution.

3o—Un bon en date du 18 décembre 1860, pour le même montant, signé par le même principal et le même caution, ayant été donnés pour le dit fait accomplissement de ses devoirs comme conseiller ;

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés ci-dessus de faire connaître par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la date de la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne devraient pas rester en vigueur.

Donné sous mon signature et le Sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D. 1865.

(Signé) J. MADISON WELLS.
S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat. 30sept—3n

ETAT DE LA LOUISIANE.
Département de l'Exécutif.
Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée par J. B. Blache, comme commissaire dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir :

1o—Un bon en date du 29 janvier 1851 pour $10,000, signé par J. E. Blache, comme principal, et Mme veuve Lemoulin, comme caution.

2o—Un bon en date du 2 avril 1852 pour le même montant, signé par J. E. Blache comme principal et Gustave Lemoulin comme caution. Lesdits bons ayant été donnés pour le bien accomplissement de ses devoirs comme commissaire.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés ci-dessus de faire connaître par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la date de cette publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne devraient pas rester en vigueur.

Donné sous mon signature et le Sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D. 1865.

(Signé) J. MADISON WELLS.
S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat. 30sept—3n

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

LES tableaux d'assessement de la ville ayant été livrés au bureau des revenus d'assessement, 1-dit bureau se rendra à l'Hôtel de Ville sis No 15, les LUNDIS 2 9, 16, 23 et 30 octobre prochain, à midi, pour recevoir les tableaux du Bureau des Assesseurs et prendre en considération les demandes de rectification des personnes qui étant absentes de la ville en août et en septembre dernier, ignorent que les tableaux d'assessement étaient exposés, par le bureau des Assesseurs, pour examen et rectifications.

Les nouveaux contribuables dans le quadrilatère, du 9 novembre au mois 3 2 heures de l'après-midi sous les jours, pas dans trente jours, à partir du 16 courant, pour exposer les tableaux d'assessement et recevoir les demandes de rectification. E. L. BERCIER,

Nov 27 1865 Receveur des Revenus des Assessments

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau de l'Assesseur d'Etat.

No 97 rue St-Pierre, 2nd District de la Nile Orléans.

AVIS est donné que les Rôles d'assessment des Quartiers, Canal, Lafayette et Bienvenue Districts représentatifs, tenus par les soussignés Canal et de l'Esplanade, seront exposés au public pendant trente jours, à compter à partir de 2 octobre, pour être vérifiés, de sorte à ce que toute personne lésée par le dit assessment puisse faire appel à la Loi.

PAUL DEVÉZÉS,
Assesseur d'Etat.

2Sept—2 17, 19, 26 oct

C. DE LASSUS,
Courtier de change,
12..... Rue Carondelet.....12
23 sept—3m

CINQUIÈME EXPOSITION
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE
L'ETAT DE LA LOUISIANE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, cette compagnie publie l'état suivant :

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 sept. tombant 1865	$108,850 56
Savoir : Primes d'incendie	95,940 17
Primes de mer	12,911 84
Primes de rivières	2,798 55
	$119,350 96
En moins : Primes remboursées	9 77
Risques non expirés	19,825 00
	19,860 66
Montant net des primes	$99,394 17
PERTES PAYÉES DANS L'ANNÉE :	
Savoir : Pertes par l'incendie	$3,848 51
Pertes sur les mers	19,067 88
Pertes sur les rivières	1,790 00
	$24,706 21
Remboursements	4,842 48
Taxes du gouvernement, taxes locales et autres	12,456 30
Frais, loyer, calme pour ceux, &c.	26,142 73
Intérêt en moins, &c.	67,897 67
Montant réservé pour réclamations non réglées et dividende de scrip déclaré	$21,761 60

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Dû pour primes	$14,746 10
Dû pour primes et en voie de perception	19,907 81
Prêts garantis par actions et bons	8,860 00
Prêts sur hypothèques	5,775 00
Prêts sur lout d'Etat, de banque et autres bons	20,825 00
Surplus de compagnies d'assurance mutuelle	8,110 00
En caisse	15,616 49
Propriétés foncières	8,388 70
Actions des chemins de fer de la ville	31,150 00
Billets de souscription	195,325 02
Total	$384,704 22

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nile Orléans

Qu'on se souvienne que le 14 octobre 1865, prochain, entre 10 heures et six heures du soir, au bureau de la ville de la Nile Orléans, se sont présentés E. Ganucheau, président, et L. W. Saquié, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, laquelle avant été élaborée conformément à la loi, déclarent que le nombre inscrit et exact ci-dessus contenu dans des livres de la compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
ED MEUNIER, Troisième Juge de Paix.

L. W. SAQUIÉ, Secrétaire.

Les Directeurs ont résolu de payer sur pour cent d'intérêt sur les certificats de dépôt non encore payés, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant droits, à partir du deuxième lundi de novembre prochain ; le tout au outre déjà en dividende de scrip de trente pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1865 et il sera mis des certificats pour le dit dividende de scrip, à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. SAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. B. Murison	W. S. Conner,
O. Bercier,	Chas Roman,
Charles J. Leeds,	A. D. Lore, f
G. Bouligny	Alf. Dubreuil,
R. H. Hardy,	Chas. E. Benedict,
J. Lapeyre,	E. Dordelon,
D. Wilson,	D. F. Logan,
Thomas Biche,	J. Zoller,
George Baldy,	S. Cambre,
J. A. Bonnabel,	F. Del Sordo,
S. Fassachi,	I. Dugas,
L. S. Fabius,	J. G. Landry,
R. Baldwin,	J. G. McLean,
A. Talbot,	L. Sauvage,
William Hoyt,	A. Waldhorn
J. H. Robert,	A. Cebiro,

Marie Pale. 15 oct—30

Collège Commercial de Delbegr,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est constamment ouvert et à l'habile professeur. Il a été fondé en 1832 et fient en charte de l'Etat. On trouvera dans les plus nombreuses salles de cette ville et dans tous les Etats du Sud des négociants et des banques de Nouvelle Orléans, qui ont sorti de ce Collège, et qui ont été et sont encore des hommes d'affaires, de confiance, d'ordre, de ponctualité, de fait, et d'engagement en d'exactitude. Une éducation commerciale qui met quelquefois à même de gagner $2000 ou $3000 par an, et la meilleure fortune que les parents puissent donner à leurs enfants.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter l'établissement.

RUFUS BOLZEAS,
10 sep—3m Président

COLLEGE St-CHARLES.

L'ANNÉE scolaire au Collège St-Charles (Grand Coteau) Louisiane commencera le 16 octobre pour se terminer selon l'usage vers le 20 août.

La prix de la pension y compris le blanchissage, les fournitures de bureau et les leçons de musique et de danse est de $250 par an, ou l'équivalent en monnaie courante.

Les livres et les médecines sont en dehors du prix de la pension.—La musique, à la volonté des parents et par mois. Les articles de literie peuvent être fournis au Collège au prix de $10 par an.

F. BENAUSSE, S. J.
Pour informations plus amples s'adresser à Rev. Père Lockard, Rue Carondelet, No 16 rue Natchez

INSTITUTION A. DARROT.
—POUR LES DEUX SEXES—
145.....Rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.....145

CHAQUE département a son entrée et ses classes particulières.

Les études et les ouvrages d'agrément font partie de l'instruction.

Une personne complaisante s'occupera spécialement des enfants qui ne parlent et ne comprennent pas encore la langue française.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution 26sept—1m

INSTITUTION MARTIN.
PENSIONNAT EXTERNAT.
999.....Rue de Bayou.....999

M. E. MARTIN se recommande aux parents par les nombreux élèves qu'il a formés depuis vingt-sept ans.

L'enseignement comprend : l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, les mathématiques, le tout des deux sexes et à prix d'agrément.

Un professeur d'hébreu est attaché à l'établissement.

Position et renseignements, par mois, de $20 à $25 selon l'âge des élèves, et de $15 à $25 pour les externes.

Ce bel établissement est situé hors de la ville, au lieu après Clisbourne ; les chars de la ville y conduisent directement. 10sept—3m

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHARPAUX,
282, rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir à ses élèves que les cours réguliers commencent le 2 octobre.

Les parents des élèves apprendront avec plaisir que les premières classes de français sont confiées à M. G. Rocca.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède des salles spacieuses, bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des chars de l'Esplanade, dans un lieu rien à désirer pour le bien-être des pensionnaires. Un beau salon, entouré de verdure, et un jardin.

De bons professeurs d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Le piano est assigné par M. et Mlle Charpaux qui y consacrent tout leur temps.

Les prix sont modérés.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas White, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano, en rue Royale. 8sep—3m

INSTITUT ST-CHARLES,
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 104,
Vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont recommencé dans cette institution le 4 du courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, profondes, et bien supérieures aux cours généralement suivis par les demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de la seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'est vue de donner à ses élèves.

Les arts d'agrément sont cultivés, on le sait, à des professeurs habiles.

Nota—Une classe de enfants commencera le 1er octobre, sous les soins de M. A. Davis.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 19 sept—3m

INSTITUTION LOCQUET.
Pensionnat, demi pensionnat et externat,
POUR JEUNES DEMOISELLES,
27 rue du Camp, entre les rues Julie et St Joseph.

LA réouverture des classes dans cette Institution a eu lieu le lundi 4 septembre.

Comme par le passé, Mme Le Roy sera assistée par des professeurs de talent et de longue expérience dans les études des langues anglaise et française.

L'enseignement du piano sera confié par Mme F. Locquet, avec l'aide de professeurs distingués.

Les pensionnaires seront des nombreuses élèves de Mme Lefebvre, lient de la ville que de la campagne, qui y ont maintenu le doute que la réputation de cette institution est en juin, comme avant la guerre, aussi bien pour les études, principalement anglais, que pour l'éducation de fait leurs élèves cette année, à être présentée à la rentrée des classes, sans qu'elle sera obligée de les continuer jusqu'au 1er juillet.

Etant convaincue qu'un cours complet des études des langues ne peut être demandé que en présence de faits, et le but de l'institution étant de s'épargner aucune peine qui puisse aider au développement des intelligences qui lui sont confiées, la Directrice encouragée par les facilités en propose de faire de cette langue une partie de son cours établi dans l'institution. Cette nouvelle étude sera sous la direction d'un professeur spécial.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'Institut et des prospectus seront délivrés. 29 août 3m

INSTITUT St-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
276, rue Dauphine.

L'INSTITUT ouvrira cette année cette Institution la reprendre à partir de septembre, sous la direction de Mme C. Boudousqué.—Mme E. Duval, ancienne professeur et distingué cette branche de la langue française, dans les pensionnats et familles qu'elle vient faire marcher de pair l'étude du chant avec celle du piano, toujours dirigée par Mme Levillebouvre, aidée de Mme Hand Dacre.

La chaire de Dessin et de Peinture est aussi l'objet des soins assidus et habiles qui devront développer chez les demoiselles le goût de cet art si charmant, et sans cet art les plus réussites.

L'Institut St-Louis, comme on le voit, tient à rendre à la hauteur de la réputation qu'il s'est acquise. Enfin complète, éducation religieuse, morale et soutient en rapport avec les devoirs de l'Epouse et de la Mère.

Le local de l'établissement est tout bon de ville, un lieu après Clisbourne ; les chars de la ville y conduisent directement. 10sept—3m

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement d'automne et d'hiver.

Pour aller et hors et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6½ h. A. M.	char à chevaux	8½ h. A. M.	char à vapeur.
7½ do	do char à vapeur	9½ do	do do
7½ do	do	10½ do	do do
10½ do	do	12½ P. M.	do do
Midi	do	1 P. M.	do do
3 P. M.	do	2½ do	do do
4½ do	do	3½ do	do do
5½ do	do	4½ do	do do
6 do	do	5½ do	do do
7½ do	do	6½ do	do à cheval

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station Gentilly doivent se prévoir du conducteur avant le départ du convoi.

G. FARDELY, surintendant.

AVIS IMPORTANT.

En conformité de la proclamation émanée par son Excellence James Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 21 de septembre A. D. 1865, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par présent notifiés qu'une élection aura lieu le LUNDI, dixième jour de novembre 1865, pour Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, Secrétaire d'Etat, Auditeur, Trésorier, Avocat Général et Surintendant d'Education de cet Etat.

Pour Représentants de l'Etat, devant servir dans ainsi dans le Trente-Neuvième Congrès des Etats-Unis, à savoir :

Un Représentant pour le Premier District Congressional, comprenant cette portion de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi, les Neuvième, Huitième, Septième, Sixième et Cinqu'ème Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans et cette portion du Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, qui est comprise entre le rue St-Louis, des Remparts et du Canal, et le Fauxbourg Marigny.

Un Représentant pour le Deuxième District Congressional, composé de cette portion du Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans qui est comprise entre les rues St. Louis, des Remparts et du Canal, et le Fleuve Mississippi, les Troisième, Deuxième et Premier Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans, et cette portion du Deuxième District Représentatif de la paroisse d'Orléans connue et désignée par la loi sous le nom de Dix-sept Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un Représentant pour le Troisième District Congressional, qui comprend cette portion du Deuxième District Représentatif de la paroisse d'Orléans connue et désignée sous le nom de Onzième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Attendu qu'il est de plus ordonné que le jour susdit il sera élu des Sénateurs d'Etat à la Législature de l'Etat de la Louisiane par différents Districts Sénatoriaux, pour remplir la vacance de ceux dont le terme de service est expiré.

Trois Sénateurs pour le District Sénatorial composé des Premier et Quatrième Districts de la ville de la Nouvelle Orléans (l'un desquels est à l'effet de remplir la vacance occasionnée par le décès de John Sullivan.)

Trois Sénateurs pour le District Sénatorial composé des Deuxième et Troisième Districts de la ville de la Nouvelle Orléans (l'un desquels est à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de M. John F. Montemat.)

Attendu qu'il est en outre ordonné que le jour susdit, savoir : Le sixième jour de Novembre 1865, il sera élu dans tout l'Etat des Représentants pour le terme de deux années, à savoir :

Trois Représentants du 1er District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Cinq Représentants du 2me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Sept Représentants du 3me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 4me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Quatre Représentants du 5me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Deux Représentants du 6me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 7me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 8me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Quatre Représentants du 9me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Deux Représentants du 10me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 11me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Deux Représentants du 12me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Un Représentant pour le Troisième District Congressional, comprenant cette portion du District Représentatif de la paroisse d'Orléans connue et désignée sous le nom de Onzième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer sur pour cent d'intérêt sur les certificats de dépôt non encore payés, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant droits, à partir du deuxième lundi de novembre prochain ; le tout au outre déjà en dividende de scrip de trente pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1865 et il sera mis des certificats pour le dit dividende de scrip, à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. SAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. B. Murison	W. S. Conner,
O. Bercier,	Chas Roman,
Charles J. Leeds,	A. D. Lore, f
G. Bouligny	Alf. Dubreuil,
R. H. Hardy,	Chas. E. Benedict,
J. Lapeyre,	E. Dordelon,
D. Wilson,	D. F. Logan,
Thomas Biche,	J. Zoller,
George Baldy,	S. Cambre,
J. A. Bonnabel,	F. Del Sordo,
S. Fassachi,	I. Dugas,
L. S. Fabius,	J. G. Landry,
R. Baldwin,	J. G. McLean,
A. Talbot,	L. Sauvage,
William Hoyt,	A. Waldhorn
J. H. Robert,	A. Cebiro,

Marie Pale. 15 oct—30

Collège Commercial de Delbegr,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est constamment ouvert et à l'habile professeur. Il a été fondé en 1832 et fient en charte de l'Etat. On trouvera dans les plus nombreuses salles de cette ville et dans tous les Etats du Sud des négociants et des banques de Nouvelle Orléans, qui ont sorti de ce Collège, et qui ont été et sont encore des hommes d'affaires, de confiance, d'ordre, de ponctualité, de fait, et d'engagement en d'exactitude. Une éducation commerciale qui met quelquefois à même de gagner $2000 ou $3000 par an, et la meilleure fortune que les parents puissent donner à leurs enfants.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter l'établissement.

RUFUS BOLZEAS,
10 sep—3m Président

COLLEGE St-CHARLES.

L'ANNÉE scolaire au Collège St-Charles (Grand Coteau) Louisiane commencera le 16 octobre pour se terminer selon l'usage vers le 20 août.

La prix de la pension y compris le blanchissage, les fournitures de bureau et les leçons de musique et de danse est de $250 par an, ou l'équivalent en monnaie courante.

Les livres et les médecines sont en dehors du prix de la pension.—La musique, à la volonté des parents et par mois. Les articles de literie peuvent être fournis au Collège au prix de $10 par an.

F. BENAUSSE, S. J.
Pour informations plus amples s'adresser à Rev. Père Lockard, Rue Carondelet, No 16 rue Natchez

INSTITUTION A. DARROT.
—POUR LES DEUX SEXES—
145.....Rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.....145

CHAQUE département a son entrée et ses classes particulières.

Les études et les ouvrages d'agrément font partie de l'instruction.

Une personne complaisante s'occupera spécialement des enfants qui ne parlent et ne comprennent pas encore la langue française.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution 26sept—1m

INSTITUTION MARTIN.
PENSIONNAT EXTERNAT.
999.....Rue de Bayou.....999

M. E. MARTIN se recommande aux parents par les nombreux élèves qu'il a formés depuis vingt-sept ans.

L'enseignement comprend : l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, les mathématiques, le tout des deux sexes et à prix d'agrément.

Un professeur d'hébreu est attaché à l'établissement.

Position et renseignements, par mois, de $20 à $25 selon l'âge des élèves, et de $15 à $25 pour les externes.

Ce bel établissement est situé hors de la ville, au lieu après Clisbourne ; les chars de la ville y conduisent directement. 10sept—3m

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHARPAUX,
282, rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir à ses élèves que les cours réguliers commencent le 2 octobre.

Les parents des élèves apprendront avec plaisir que les premières classes de français sont confiées à M. G. Rocca.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède des salles spacieuses, bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des chars de l'Esplanade, dans un lieu rien à désirer pour le bien-être des pensionnaires. Un beau salon, entouré de verdure, et un jardin.

De bons professeurs d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Le piano est assigné par M. et Mlle Charpaux qui y consacrent tout leur temps.

Les prix sont modérés.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas White, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano, en rue Royale. 8sep—3m

INSTITUT ST-CHARLES,
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 104,
Vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont recommencé dans cette institution le 4 du courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, profondes, et bien supérieures aux cours généralement suivis par les demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de la seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'est vue de donner à ses élèves.

Les arts d'agrément sont cultivés, on le sait, à des professeurs habiles.

Nota—Une classe de enfants commencera le 1er octobre, sous les soins de M. A. Davis.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 19 sept—3m

INSTITUTION LOCQUET.
Pensionnat, demi pensionnat et externat,
POUR JEUNES DEMOISELLES,
27 rue du Camp, entre les rues Julie et St Joseph.

LA réouverture des classes dans cette Institution a eu lieu le lundi 4 septembre.

Comme par le passé, Mme Le Roy sera assistée par des professeurs de talent et de longue expérience dans les études des langues anglaise et française.

L'enseignement du piano sera confié par Mme F. Locquet, avec l'aide de professeurs distingués.

Les pensionnaires seront des nombreuses élèves de Mme Lefebvre, lient de la ville que de la campagne, qui y ont maintenu le doute que la réputation de cette institution est en juin, comme avant la guerre, aussi bien pour les études, principalement anglais, que pour l'éducation de fait leurs élèves cette année, à être présentée à la rentrée des classes, sans qu'elle sera obligée de les continuer jusqu'au 1er juillet.

Etant convaincue qu'un cours complet des études des langues ne peut être demandé que en présence de faits, et le but de l'institution étant de s'épargner aucune peine qui puisse aider au développement des intelligences qui lui sont confiées, la Directrice encouragée par les facilités en propose de faire de cette langue une partie de son cours établi dans l'institution. Cette nouvelle étude sera sous la direction d'un professeur spécial.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'Institut et des prospectus seront délivrés. 29 août 3m

INSTITUT St-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
276, rue Dauphine.

L'INSTITUT ouvrira cette année cette Institution la reprendre à partir de septembre, sous la direction de Mme C. Boudousqué.—Mme E. Duval, ancienne professeur et distingué cette branche de la langue française, dans les pensionnats et familles qu'elle vient faire marcher de pair l'étude du chant avec celle du piano, toujours dirigée par Mme Levillebouvre, aidée de Mme Hand Dacre.

La chaire de Dessin et de Peinture est aussi l'objet des soins assidus et habiles